

**votations du 12 février****Lausanne : oui à la naturalisation facilitée**

Le peuple suisse et les Cantons voteront, le 12 février prochain, sur la naturalisation facilitée des étrangers de 3<sup>e</sup> génération. Il s'agit de faciliter la procédure et d'accélérer les démarches pour naturaliser des étrangers dont la famille est en Suisse depuis longtemps et qui sont bien intégrés. Lausanne compte de nombreux étrangers parfaitement intégrés, dans le cadre d'une société ouverte au monde et tolérante. Faciliter la naturalisation des personnes concernées est une question de bon sens. C'est aussi un geste d'ouverture adressé aux personnes concernées. La Municipalité invite les Lausannoises et les Lausannois à voter OUI à ce projet le 12 février prochain.

Les citoyennes et citoyens suisses sont appelés à se prononcer, le 12 février prochain, sur un arrêté fédéral modifiant la Constitution afin de faciliter la naturalisation des étrangers de 3<sup>e</sup> génération. Selon ce projet, les jeunes étrangers dont la famille vit en Suisse depuis longtemps et qui sont bien intégrés doivent pouvoir bénéficier d'une naturalisation facilitée. Les personnes concernées, qui se sentent largement suisses, bénéficieront d'une procédure simplifiée et raccourcie, sans toutefois de naturalisation automatique. Cette approche simplifiée ne modifiera pas les exigences de bonne intégration, de respect de notre ordre juridique et des valeurs fondamentales de la Suisse et de maîtrise de la langue. En seront exclues les personnes à l'aide sociale.

Comme la plupart des villes suisses, Lausanne compte une proportion importante de population étrangère (42.9%). La plupart des personnes concernées sont parfaitement intégrées et cette part élevée de population étrangère ne pose aucune difficulté à Lausanne, comme ailleurs en Suisse. Bien plus, les étrangers qui vivent dans notre ville participent à son enrichissement culturel, contribuant à faire de Lausanne une ville ouverte, au bénéfice d'une cohabitation harmonieuse.

La Municipalité de Lausanne est favorable à cette proposition. Elle s'élève fermement contre les amalgames visant une partie de la population étrangère et cherchant à stigmatiser les étrangers. Elle appelle les Lausannoises et les Lausannois à voter OUI le 12 février prochain à la naturalisation facilitée des étrangers de 3<sup>e</sup> génération.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 01**

Lausanne, le 25 janvier 2017